

La Lettre Rapide des élus

LES VERTS – SEVRAN-ÉCOLOGIE JUIN 2005

Le Pôle Emploi Formation a ouvert ses portes

Il y a maintenant plus d'un mois que le « Pôle Emploi Formation » a ouvert ses portes dans ses nouveaux locaux de l'avenue Salvador Allende à Sevrans. Les équipes de la Mission locale intercommunale, de Compétences Emploi et du R.M.I. ont intégré avec beaucoup de plaisir des locaux spacieux et quasiment neufs. On n'attend plus que la nouvelle agence sevranaise de l'ANPE, qui viendra s'installer à la rentrée de septembre.

L'inauguration officielle a eu lieu le 1er juin 2005, en présence de nombreuses personnalités, dont le Préfet de Seine-Saint-Denis, le Sous-Préfet du Raincy, le Président du Conseil général, la Directrice départementale de l'ANPE... Pour tous ceux, élus et personnels, qui ont porté ce projet depuis trois ans, c'était un grand moment et une belle récompense.

Il s'agit en effet d'un projet qui nous tient particulièrement à cœur et cette ouverture est la concrétisation d'un long travail de plus de

trois ans pour faire avancer ce dossier, débloquent des situations a priori compromises, convaincre des partenaires politiques quelquefois sceptiques, trouver les subventions et financements nécessaires malgré le peu de moyens de notre ville...

Mais si nous saluons aujourd'hui l'aboutissement de ce chantier d'envergure, nous savons aussi qu'il n'est que le point de départ d'un défi encore plus vaste, un outil qui nous donnera les moyens de mettre en œuvre une vraie politique pour l'emploi et la réinsertion sociale et professionnelle des publics en difficulté.

A l'heure où le gouvernement Villepin-Sarkozy prétend pouvoir régler le problème du chômage en moins de 100 jours grâce à des aides substantielles au patronat et en développant toujours plus la précarité, il est heureux pour les Sevransais qu'ils disposent des outils et des structures capables de répondre dans la durée et sans forfanterie à leurs besoins.

Le développement urbain est-il compatible avec l'écologie ?

Au cœur du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dont l'élaboration, initiée en 2004, doit se terminer en 2006, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (« PADD ») fait l'objet depuis le début du mois de juin d'une exposition dans les différents quartiers de la ville.

Le PLU viendra en remplacement du traditionnel Plan d'occupation des sols (POS) et encadrera le développement du territoire en définissant les règles de constructibilité. Les grandes orientations de ce projet de ville ont été définies à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, dont tous les Sevransais peuvent prendre connaissance à l'occasion de cette exposition.

Sous l'impulsion de nos élus en charge de l'urbanisme et de l'environnement, mais aussi du développement économique, c'est une démarche inspirée de celle de « l'Agenda 21 » qui a été retenue pour l'élaboration de ce document. La démarche d'Agenda 21, qui trouve son origine au sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, est un ensemble de recommandations concrètes pour le 21^{ème} siècle issues du concept de développement durable et qui repose sur trois piliers fondateurs : l'action économique (équitable et solidaire), le développement social (participatif) et la gestion économe des ressources naturelles (environnement durable).

Décliné au niveau des villes et collectivités, « l'Agenda 21 local » permet d'élaborer et de mettre en œuvre un programme d'actions à l'échelon de la collectivité locale. C'est ainsi que, parmi les 21 champs d'action identifiés pour le développement durable des territoires, les domaines suivants ont été considérés comme prioritaires dans le cadre du PLU : urbanisme, logement, haute qualité environnementale des bâtiments, commerce, transports, déchets, énergie.

Dans cette exposition, mais aussi et surtout à travers la mise en œuvre du PLU et du projet de développement urbain, vous pourrez découvrir ou pour certains retrouver ces notions fondamentales que sont le management environnemental, la répartition équitable des ressources, la solidarité ou la protection de l'environnement et du cadre de vie.

La pollution au Parc Forestier de la Poudrerie

Vendredi 29 avril 2005: Le Parisien titrait sur quatre colonnes en première page de son édition de Seine-Saint-Denis: « Le Parc de la Poudrerie est-il pollué ? ». Il n'est pas certain que cette accroche un brin provocatrice ait eu l'effet attendu. Les Sevranaï, et les plus anciens en parlent depuis longtemps, se doutent bien que, sous son aspect si accueillant, le sous-sol de ce parc recèle quantité de produits et d'objets divers et suspects.

Il y déjà deux ans, nous avons pour notre part alerté à la fois le ministère de la Défense, ancien propriétaire des terrains, et la Préfecture de Seine-Saint-Denis, à partir de la pollution décelée à l'époque sur le secteur des jardins familiaux, avec une légitime présomption sur l'ensemble du Parc.

Dans un courrier en date du 12 mai 2003, Jean-François Baillon, alors Conseiller régional d'Ile-de-France, demandait à la ministre de la Défense que « toute la lumière soit faite sur cette affaire et toutes les précautions prises pour garantir la santé et la sécurité des familles qui fréquentent régulièrement ce site ». Quant à Sevrans-Écologie, c'est par l'intermédiaire d'une lettre de sa Présidente au Préfet de Seine-Saint-Denis, le 14 juin 2003, que l'association exprimait son inquiétude et demandait que « soient rapidement menées les investigations nécessaires ».

Au Conseil municipal du 10 mai dernier, une motion a été votée demandant la mise en place d'un groupe de travail sur cette pollution. Sevrans-Écologie a immédiatement écrit au Préfet pour demander que les associations concernées au premier plan comme Les amis du Parc de la Poudrerie ou l'A.D.E.S.S. soient étroitement associées à ce groupe de travail, à l'image de ce qui avait été fait lors de la mise en place du Comité de suivi sur la pollution des terrains KODAK. Nos élus, dès la première réunion de ce groupe de travail, ont de nouveau insisté sur ce point auprès du Préfet.

Les avancées de nos élus

- Du nouveau pour les pistes cyclables: le Vice-Président du Conseil régional chargé de l'Environnement et du Développement durable, Michel Vampouille, a fait voter par la Commission permanente une subvention de 125.925€ qui va enfin nous permettre de réaliser la piste cyclable sur l'avenue Léon Jouhaux vers le Parc Forestier.
- La réhabilitation de la Cité Basse de Pont-Blanc avance bien. On peut déjà voir une partie des 900 m² des futurs panneaux solaires qui produiront l'eau chaude des appartements.
- Les travaux de construction de la future déchèterie intercommunale ont commencé sur le Chemin de Baliveau. Elle devrait être en fonction pour la fin de l'année 2005.
- Quant au futur Centre de Tri dans la zone d'activité Bernard Vergnaud, l'enquête publique se déroulera à la rentrée de septembre.

Une cuisine bio au coeur des Beaudottes

Actualité plus réjouissante cette fois, c'est encore Le Parisien qui utilisait cette formule dans son édition du samedi 21 mai dernier. Si nous citons cette petite entreprise qui vient tout juste de s'installer à Sevrans, c'est parce que cette réalisation est exemplaire du travail effectué dans l'ombre par le Service économique et les responsables de la Mission d'Animation Économique (MAE) sous l'impulsion de Jean-François Baillon.

Grâce à la création de la Zone Franche Urbaine, aux exonérations fiscales et sociales, et à un coup de pouce significatif de la ville, de jeunes entrepreneurs ont pu créer cette enseigne du « Carré Potager », dont l'objectif est la réalisation de plats cuisinés pour les boutiques et de plateaux-repas pour le personnel des entreprises, sur toute la Seine-Saint-Denis. Le tout certifié cuisine biologique et à partir de produits issus du commerce équitable.

Pour leur permettre de démarrer cette entreprise dans les meilleures conditions, la ville a mis à leur disposition, contre un loyer modeste, des locaux occupés anciennement par la cuisine centrale pour une période limitée à trois ans. En contrepartie de ces facilités et des avantages fiscaux liés à la ZFU, l'entreprise s'engage pour ses futures embauches à recruter du personnel en priorité à Sevrans.

Nos Élus

Jean-François **BAILLON**, 2^{ème} Adjoint Développement économique, commerce, artisanat
Tân **TRAN**, 7^{ème} Adjoint Affaires sociales - Solidarité
Daniel **CHATELUS** 9^{ème} Adjoint Enfance - Enseignement
Pierre-Marie **COITEUX**, 12^{ème} Adjoint Finances - Informatique
Jean **GRUNENWALD**, Conseiller municipal délégué aux Transports et à la Qualité de vie
Jean-Luc **TERREYRE**, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse
Martine **PEARRON** Vice-Présidente 6^{ème} commission (Urbanisme)
Élisabeth **DELMON** Vice-Présidente 5^{ème} commission (Enseignement),
Gisela **CHAUVET**, Jean-Pierre **FERRAND**, Marie-Reine **DE BOLSTER**,
Ridha **TROUDI**, Conseillers municipaux.

La Lettre des Elus

Bulletin d'information des élus du groupe
« LES VERTS – SEVRANS-ÉCOLOGIE »

Vous pouvez nous contacter en Mairie
au secrétariat des Elus:

5, rue Roger le Maner – 93270 SEVRANS

ou bien à notre permanence :

10, rue de la gare 93270 SEVRANS

Tél. / Fax : 01.43.83.10.91